



FORMATION
Développer ses compétences

Formation Générale BAFA

du 6 au 13 avril 2019
à Vaudigny, près d'Haroué (54)



Stage en demi-pension - Coût : 320 €

Possibilité de départ en navette depuis Ludres et Lunéville

Renseignements et inscriptions : 03 83 37 95 85

www.ma-formation-bafa.fr

Le BAFA permet d'exercer des fonctions d'animation auprès d'enfants et d'adolescents, à titre non professionnel et de façon occasionnelle, dans les Accueils Collectifs de Mineurs (Séjours de Vacances, Accueils de Loisirs, etc...). La formation, en trois étapes (Session de Formation Générale, Stage pratique et Session d'Approfondissement), alterne théorie et pratique et vous permettra de vous préparer à ce rôle passionnant.

Conditions :

- Etre âgé de 17 ans au moins le 1^{er} jour du stage de Formation Générale.
- Etre inscrit sur le site internet : www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd.
- Suivre successivement et dans l'ordre les 3 étapes.
- La formation doit s'effectuer dans un délai maximum de 30 mois.

Modalités d'inscription :

L'inscription se fait via le site www.ma-formation-bafa.fr. Celle-ci ne sera définitive qu'à réception du dossier complet accompagné de l'acompte.

Aides financières possibles :

Des aides financières peuvent vous être accordées en fonction de votre situation, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de la CAF, du Conseil départemental 54, de votre commune, communauté de communes,...

La Communauté de Communes du Pays du Saintois peut financer aux habitants et/ou personnes travaillant dans une association ou collectivité du territoire 50 % de chaque stage théorique avec un plafond de 200 € par stage.

Renseignements au 03 83 52 54 17.

NOS VALEURS

Entraide & solidarité
Initiative & responsabilité
Participation & citoyenneté
Convivialité & échange

Le BAFA permet d'exercer des fonctions d'animation auprès d'enfants et d'adolescents, à titre non professionnel et de façon occasionnelle, dans les Accueils Collectifs de Mineurs (Séjours de Vacances, Accueils de Loisirs, etc...). La formation, en trois étapes (Session de Formation Générale, Stage pratique et Session d'Approfondissement), alterne théorie et pratique et vous permettra de vous préparer à ce rôle passionnant.

Conditions :

- Etre âgé de 17 ans au moins le 1^{er} jour du stage de Formation Générale.
- Etre inscrit sur le site internet : www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd.
- Suivre successivement et dans l'ordre les 3 étapes.
- La formation doit s'effectuer dans un délai maximum de 30 mois.

Modalités d'inscription :

L'inscription se fait via le site www.ma-formation-bafa.fr. Celle-ci ne sera définitive qu'à réception du dossier complet accompagné de l'acompte.

Aides financières possibles :

Des aides financières peuvent vous être accordées en fonction de votre situation, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de la CAF, du Conseil départemental 54, de votre commune, communauté de communes,...

La Communauté de Communes du Pays du Saintois peut financer aux habitants et/ou personnes travaillant dans une association ou collectivité du territoire 50 % de chaque stage théorique avec un plafond de 200 € par stage.

Renseignements au 03 83 52 54 17.

NOS VALEURS

Entraide & solidarité
Initiative & responsabilité
Participation & citoyenneté
Convivialité & échange